



Le Président

**33^{ème} REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE
L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)
(Kinshasa, République Démocratique du Congo, 21 août 2009)**

LISTE DES DECISIONS

Le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 33^{ème} réunion ordinaire à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, le 21 août 2009. Outre les Banques Centrales membres de l'ABCA, la Commission de l'Union Africaine (CUA) et les institutions africaines en charge de l'intégration économique et monétaire, ont également pris part à la rencontre.

M. François Kanimba, Président de l'ABCA et Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda, a présidé la réunion. Avant son allocution, M. Jean-Claude Masangu Mulongo, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo et Vice-président de l'ABCA, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion. Dr Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux Affaires Economiques, représentant le Président de la Commission de l'Union Africaine, a également prononcé une allocution lors de la rencontre qui a été ouverte par Son Excellence M. Athanase Matenda Kyelu, Ministre des Finances, représentant personnel du Chef de l'Etat de la République Démocratique du Congo.

Après avoir examiné les différents points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil des Gouverneurs a :

1. adopté le rapport du symposium de l'ABCA, tenu le 21 août 2008 à Kigali, au Rwanda ;
2. adopté le rapport de la 32^{ème} réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA, tenue le 22 août 2008 à Kigali, au Rwanda ;
3. pris note du choix de la Banque Centrale Européenne (BCE) pour mener l'étude sur la stratégie de la mise en place de la Banque Centrale Africaine (BCA). En outre, les Gouverneurs ont recommandé que l'étude tienne compte des particularités du continent africain. A cet égard, et en vue de faciliter le transfert de connaissances, ils ont également recommandé la supervision de l'étude par un comité d'experts composé des représentants de la CUA et de l'ABCA. Le Conseil des Gouverneurs a insisté sur la nécessité de la préparation par la CUA d'un budget détaillé sur les activités de ce comité. Enfin, le Conseil s'est également félicité de la libération par la Central Bank of Nigeria, des ressources promises (\$US 200 000) en vue de la réalisation de l'étude ;

4. entériné le rapport d'étape sur la mise en œuvre du PCMA en 2008 et exhorté les Etats membres à poursuivre les réformes et à mettre en œuvre des mesures visant à atténuer l'impact négatif des chocs exogènes sur leurs économies et à consolider celles-ci. Le Conseil a également invité les Sous-régions à transmettre au Secrétariat Permanent leurs contributions au rapport sur la mise en œuvre du PCMA, au plus tard le 31 mai de chaque année. Ces contributions devraient se conformer au canevas adopté par le Conseil des Gouverneurs et contenir en outre les projections sur les deux années suivant la période sous-revue ainsi que des actions de rattrapage en cas d'écart significatif par rapport aux objectifs ;
5. pris note des conclusions et recommandations du séminaire continental pour l'année 2009 et décidé de:
 - développer les échanges d'expériences entre les Banques Centrales dans un cadre bilatéral ou à travers des rencontres régionales ;
 - veiller à la mise en œuvre du cadre institutionnel sous-tendant le PCMA, notamment en vue d'assurer une meilleure coordination entre les politiques monétaire et budgétaire ;
 - poursuivre le développement et la promotion des systèmes de paiements ;
 - se doter de la supervision bancaire dans les différentes sous-régions ;
6. pris note de la situation des contributions au budget de l'Association pour l'année 2009, des arriérés de paiement et de l'adhésion aux Statuts révisés de l'ABCA. Le Président de l'Association a été mandaté pour entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Bank of Erytrea pour qu'elle devienne membre de l'ABCA. Le cas échéant, le Président pourrait solliciter l'appui de la CUA. Les arriérés de la Banque Centrale de Djibouti devront être comptabilisés à partir de sa date d'adhésion (28 décembre 2006). La Central Bank of Liberia a promis de signer l'instrument d'adhésion aux statuts avant la fin de l'année 2009 ;
7. instruit le Secrétariat Permanent de continuer à assurer le suivi de la question relative à la gestion des avoirs de l'Association, en vue d'informer les Gouverneurs de l'issue des réflexions entreprises par la BCEAO ;
8. désigné le Cabinet KPMG (Dakar, Sénégal) pour l'audit des comptes de l'Association pour les exercices 2009-2011 ;
9. retenu pour le Symposium de l'année 2010 le thème : « *Rôle des Banques Centrales Africaines dans la régulation et la stabilité du système financier* » et convenu que le thème du séminaire continental pour l'année 2010 soit « *Leçons à tirer par l'Afrique de la crise financière internationale : prévention et coordination des réponses* ». Le séminaire continental sera abrité par la Reserve Bank of Malawi. La Banco de Moçambique pourrait, le cas échéant, la suppléer ;
10. approuvé le rapport des auditeurs externes sur les comptes de l'ABCA de l'exercice clos au 31 décembre 2008 et instruit le Secrétariat Permanent de prendre les dispositions appropriées pour mettre en œuvre les recommandations antérieures. Le Conseil a, par ailleurs, décidé que les présentations des auditeurs soient désormais circonscrites au rapport sur les états financiers. Quant au rapport sur le contrôle interne, il sera examiné par le Bureau et ne sera soumis au Conseil que s'il signale des anomalies significatives ;



11. approuvé le programme de travail du Secrétariat Permanent pour l'année 2010 et le budget correspondant ;

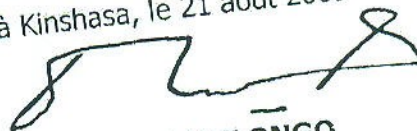
12. décidé qu'en application du principe de rotation adopté par le Conseil des Gouverneurs, la 34^{ème} réunion ordinaire de l'ABCA et le symposium des Gouverneurs, prévus pour août 2010, soient abrités par une banque centrale du Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest, en l'occurrence la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;

13. élu Monsieur Jean-Claude MASANGU MULONGO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Président de l'ABCA pour l'exercice 2009-2010. La composition du nouveau Bureau est la suivante :

- Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Président de l'ABCA ;
- Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Vice-Président de l'ABCA ;
- Gouverneur de la Central Bank of Kenya, Président du Comité sous-régional pour l'Afrique de l'Est ;
- Gouverneur de la Central Bank of Egypt, Président du Comité sous-régional pour l'Afrique Nord ;
- Gouverneur de la Central Bank of Nigeria, Président du Comité sous-régional pour l'Afrique l'Ouest ;
- Gouverneur de la Reserve Bank of Malawi, Président du Comité sous-régional pour l'Afrique Australe ;
- Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Président du Comité sous-régional pour l'Afrique Centrale ;

14. Au nom des Gouverneurs, M. Mallam Sanusi Lamido Sanusi, Gouverneur de la Central Bank of Nigeria et Mme Mary C. Nkosi, Vice-Gouverneur de la Reserve Bank of Malawi, ont exprimé, au nom des Gouverneurs, la gratitude de l'Association au Gouvernement de la République Démocratique du Congo, au peuple congolais et au Gouverneur Jean-Claude Masangu Mulongo, pour la chaleureuse hospitalité et les excellentes facilités mises à la disposition des participants pendant leur séjour à Kinshasa.

Fait à Kinshasa, le 21 août 2009



J-C. MASANGU MULONGO

Président de l'ABCA,
Gouverneur,
Banque Centrale du Congo.